

4 points importants

1 Renseignez-vous auprès de votre banque dans votre pays d'origine pour savoir si elle est associée à un réseau français. Si c'est le cas, cela facilitera vos opérations.

2 Certains organismes, comme les Caisses d'Allocations Familiales ou la Sécurité Sociale, ne vous feront de versement que par virement sur un compte bancaire.

3 Dans la mesure du possible, vous devrez vous assurer d'avoir toujours suffisamment d'argent sur votre compte. Une insuffisance de provision coûte très cher (les banques facturent des frais appelés 'agios').

4 En cas de perte ou de vol de votre chéquier ou de votre carte bancaire, il faut immédiatement prévenir votre agence bancaire qui fera opposition sur ces modes de paiement

PRES de l'Université de Lorraine

Nancy-Université



Ouvrir un compte bancaire

Pour les étudiants étrangers, posséder un compte dans une banque ou à la Banque postale (filiale de la Poste) en France facilite la vie quotidienne, notamment pour les remboursements de la Sécurité Sociale, le versement des aides au logement, la location d'un appartement, etc.

Si la durée de votre séjour est inférieure à 3 mois, adressez-vous aux Caisse d'Épargne ou à la Poste

Documents indispensables pour ouvrir un compte bancaire :

- une pièce d'identité, passeport ou CNI en cours de validité
- votre titre de séjour ou votre récépissé en cours de validité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Tout établissement bancaire ou postal doit assurer au minimum les services de base suivants :

- l'ouverture, la tenue et la clôture de votre compte
- un changement d'adresse par an
- la délivrance à la demande de RIB ou RIP
- la domiciliation de virements bancaires
- l'envoi mensuel d'un relevé de compte
- la réalisation des opérations de caisse
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires
- les dépôts et les retraits d'espèces au guichet
- les paiements par prélèvement, TIP ou virement bancaire
- des moyens de consultation à distance du solde du compte
- une carte de paiement
- deux formules de chèques de banque par mois

Les chèques

Ils sont généralement gratuits mais certaines banques les font payer. La signature du client au bas du chèque est indispensable et il est recommandé de toujours signer de la même façon.

Les cartes bancaires

Il existe deux sortes de cartes bancaire : la carte de retrait qui permet uniquement de retirer de l'argent, et la carte de paiement qui permet, en plus, de régler des achats chez les commerçants

Les cartes bancaire sont payantes (entre 15 et 40€ par an). Elles peuvent être utilisées uniquement en France (carte nationale) ou en France et à l'étranger (carte internationale).

La monnaie

Depuis janvier 2002, l'euro (EUR) est en usage. Les pièces et les billets qui circulent en France sont :

- les pièces de 1 cent, de 2 cents, de 5 cents. Ce sont des pièces cuivrées
- les pièces de 10 cents, 20 cents, 50 cents. Ce sont des pièces couleur or (les cents sont plus communément appelés « centimes »)
- les pièces bicolores de 1€ et 2 €
- les billets de 5, 10, 20, 50, 100, 200 et 500 euros (EUR).

Plus d'informations

Les sites pour convertir toutes les devises en euro, mis à jour quotidiennement aux taux officiels de la Banque de France : <http://fxtop.com/fr/adv.htm> ou <http://www.banque-france.fr/>

CampusFrance : <http://www.campusfrance.org/fr/a-etudier/sejour01-5.htm>